

Le procès de Rachid Nini reporté au 10 juillet prochain

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 26-06-2008 20:42:49

La Chambre correctionnelle près la Cour d'Appel de Rabat a décidé, jeudi, de reporter au 10 juillet prochain l'examen du procès du directeur du quotidien "Al Massae".

Le report a été décidé à la demande de la défense pour lui permettre de préparer ses plaidoiries.

Le 25 mars dernier, la Chambre correctionnelle du tribunal de 1ère instance de Rabat avait condamné le directeur d'"Al Massae", Rachid Nini, à verser un montant global de 6 millions de dirhams de dommages et intérêts pour quatre substituts du procureur du Roi près le tribunal de 1ère instance de Ksar El Kebir qui avaient porté plainte, séparément, contre le journal pour délit de diffamation et injures publiques.

Le directeur du journal a été ainsi condamné à verser des dommages et intérêts de 1,5 million de dirhams pour chacun des substituts du procureur du Roi et à publier les textes des quatre verdicts dans trois quotidiens nationaux, "Al Massae", "Assabah" et "Al Ahdath Al Maghribia".

Les substituts du procureur du Roi avaient porté plainte en février dernier auprès du tribunal de Rabat contre le directeur du journal, suite à la publication en novembre par ce quotidien d'informations selon lesquelles la publication dispose d'une "liste d'un réseau de pervers sexuels à Ksar El Kébir comprenant le nom d'un substitut du procureur du Roi près le tribunal de 1ère instance" de la ville.

Ces procès interviennent après la publication en novembre dernier par le quotidien d'articles sur une prétendue "fête", organisée par un particulier les 18 et 19 novembre à Ksar El Kébir.

La Cour d'appel de Tanger avait condamné, en janvier dernier, sept personnes qui avaient pris part à cette "fête" à des peines de 4 à 10 mois de prison pour délits de "perversion sexuelle et commerce illégal d'alcool".

MAP